

[www.rallyedemarcillac.fr.st](http://www.rallyedemarcillac.fr.st)

# ***13<sup>e</sup> Rallye du Vallon de Marcillac***

Rallye National

Coupe de France des Rallyes 2<sup>e</sup> division coeff. 3

***12 et 13 mars 2011***

ORGANISATION  
**ARVM**

**REGLEMENT PARTICULIER**

Le Comité d'Organisation du Rallye du Vallon de Marcillac remercie tout particulièrement de leur précieuse collaboration:

**Monsieur Martin MALVY**  
Président du Conseil Régional Midi Pyrénées

**Monsieur Jean Claude LUCHE**  
Président du Conseil Général de l'Aveyron

**Le Colonel REMOND**  
Commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Aveyron

**Madame Béatrice FADDI**  
La directrice des services du Cabinet de la Préfecture de l'Aveyron

**Monsieur Jacques HOURDEQUIN**  
Président de la Communauté de Communes Causse et Vallon de Marcillac

**Madame Anne GABEN-TOUTANT**  
Conseillère Générale du Canton de Marcillac Vallon

**Monsieur Jacques RAYNAL**  
Maire de Marcillac Vallon

**Monsieur Jacques SUCRET**  
Maire de Valady

**Monsieur Daniel RAYNAL**  
Maire de Balsac

**Monsieur Jean Marie LACOMBE**  
Maire de Clairvaux d'Aveyron

**Monsieur Michel SIRVAIN**  
Maire de Saint Christophe Vallon

**Monsieur Serge VOLTE**  
Maire de Nauviale

**Monsieur Gabriel ISSALYS**  
Maire de Mouret

**Monsieur Christian POUGET**  
Maire de Pruines

**Monsieur Bernard LEFEBVRE**  
Maire de Saint Cyprien sur Dourdou

# ADRESSES ET DATES UTILES

Secrétariat du Rallye	Rallye du Vallon de Marcillac - ARVM Michel POUGET 11 lotissement le clos des tilleuls 12330 St Christophe Vallon Tel: 06-78-48-84-02 E-Mail: michel.pouget2@libertysur.fr
PC Course, Collège Salle de presse	Mairie de Marcillac
Accueil des Officiels, Commissaires, Cibistes et Concurrents	samedi 12 mars 2011 de 7H00 à 11H00 Salle des fêtes de St Christophe
Village VIP	dimanche 13 mars 2011 de 6H00 à 20H00 Collège privé à Marcillac
Distribution des Road Book aux équipages	Bar Pause café Tour de ville - Marcillac Tel : 05-65-71-75-28
Contrôles administratifs	samedi 12 mars 2011 de 7H00 à 10H45 Salle des fêtes de St Christophe Vallon
Contrôles techniques	samedi 12 mars 2011 de 7H15 à 11H00 Mairie de St Christophe Vallon
Parc de départ et d'arrivée	samedi 12 et dimanche 13 mars Tour de ville à Marcillac
Parc d'assistance	samedi 12 et dimanche 13 mars village de St Cyprien
Parc de regroupement	samedi 12 et dimanche 13 mars Tour de ville à Marcillac
Remise des prix	dimanche 13 mars 2011 Tour de ville à Marcillac à partir de 16H20
Chargé des Officiels, Commissaires et Cibistes	Mr Christian DELMAS 14, rue du calvaire 12330 Marcillac Vallon Tel: 06-81-02-15-00 E-Mail: christian.delmas598@orange.fr

# PALMARES DU RALLYE

## *Rallye régional*

1999	Sichi-Sichi	Peugeot 306 16S	90 partants
2000	-----		
2001	Cazot-Roques	BMW Compact	75 partants
2002	Genesca-Sompayrac	Toyota Celica GT4	109 partants
2003	Genesca-Sompayrac	Toyota Celica GT4	120 partants
2004	Lacan-Rathier	Peugeot 106 16S	130 partants
2005	Thuel-Chassaigne Eric et Marjorie	BMW Compact	130 partants
2006	Da Cunha-Barrau	Ford Escort GN	130 partants
2007	Da Cunha-Durand	Ford Escort GN	135 partants
2008	Thuel-Chassaigne Eric et Marjorie	BMW Compact	138 partants
2009	Da Cunha-Durand	Mitsubishi Lancer Evo 7	136 partants

## *Rallye national*

2010	Da Cunha-Durand	Mitsubishi Lancer Evo 7	96 partants
------	-----------------	-------------------------	-------------

# COMITE D'ORGANISATION ARVM

Président: Joël ROMIGUIERE et William MOLINIER

Trésorière: Cécile LABASTRIE

Secrétaire: Michel POUGET

Responsable des Officiels: Christian DELMAS

Responsable implantation ES1: Christian CALMELS et Claude BEDOS

Responsable implantation ES2: Jean Claude GONZALES et Christian OLIE

Responsable implantation ES3: André RAYNAL et Christophe BARRE

Responsable PC Course: Gilbert CAVALIE

Responsable Site Saint Christophe: Albert MONTSERAT et Michel MOCHALES

Responsable Presse et site internet: Nicolas THERON

Responsable Parc d'assistance: Olivier DOMERGUE et Christian BEDOS

Responsable Parc de regroupement: Claude PUECH

Responsable site Marcillac Vallon: Bruno CANTALA

Responsable Road Book: Michel POUGET

Responsable VIP: Stéphanie DELTORT

Responsable matériel: Christian CALMELS

Responsable Cibiste : René BROS

Responsable partenaires: Christian CALMELS et Jean Claude GONZALES

Responsable vente: Dominique GARGAROS

Responsable restauration: Andrée PORTAL

Responsable hébergement: Myriam TREMOUILLES

Responsable téléphonie: Roland AYGALLENQ

# PROGRAMME

lundi 17 janvier 2011 : Parution du règlement

lundi 31 janvier 2011 : Ouverture des engagements

lundi 28 février 2011 : Clôture des engagements (24H cachet de la poste faisant foi)

vendredi 4 mars 2011 : Parution du Road-Book

Il est à retirer à l'adresse suivante : Bar « Pause café » (tour de ville - Marcillac) Tel : 05-65-71-75-28

Planning des reconnaissances :

## Jours autorisés :

Samedi 5, dimanche 6 et vendredi 11 mars

## Horaires de reconnaissances :

ES1 et 3 : Nauviale-Leguens de 8H00 à 12H00

ES2 et 4 : St Georges de 8H00 à 12H00

ES5, 6 et 7 : Pruines – Pont de Mouret de 14H00 à 18H00

## **samedi 12 mars 2011 :**

7H00 à 10H45 : Vérifications administratives (Salle des fêtes de St Christophe Vallon)

7H15 à 11H00 : Vérifications techniques (Mairie de St Christophe Vallon)

11H15 : 1<sup>ère</sup> Réunion du collège des Commissaires sportifs (Mairie de St Christophe Vallon)

12H00 : Publication des équipages admis au départ. Panneau d'affichage devant le PC course.

13H00 : Départ de la 1<sup>ère</sup> étape. Parc de départ Marcillac

19H02 : Arrivée de la 1<sup>ère</sup> étape. Parc fermé de Marcillac

21H15 : Publication du classement officiel partiel provisoire et ordre de départ de la 2<sup>e</sup> étape. Panneau d'affichage devant le PC course.

## **dimanche 13 mars 2011 :**

9H00 : Départ de la 2<sup>e</sup> étape. Parc fermé de Marcillac.

16H10 : Arrivée de la 2<sup>e</sup> étape. CH fin du Rallye

16H20 : Remise des prix : Podium d'arrivée du Rallye à Marcillac.

17H00 : Vérifications finales : Garage Sichi, avenue Gustave Bessière 12330 Marcillac

Au plus tard ½ H après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé, affichage du résultat final provisoire

Au panneau d'affichage devant le PC course. ½H après l'affichage, le classement final devient définitif après approbation par le collège des commissaires sportifs.

## Article 1: Organisation

L'ASA Route d'Argent BP 321 - 12003 Rodez cedex organise, le 12 et 13 mars 2011 en qualité d'Organisateur Administratif une épreuve automobile intitulée:

### **13<sup>e</sup> Rallye du Vallon de Marcillac**

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA numéro : 23 du mercredi 5 janvier 2011 et par le Comité Régional Midi Pyrénées visa : N°03 du 3 janvier 2011

Ce Rallye sera organisé conformément aux Règlements de la FFSA.

Comité d'Organisation :

Organisateur Technique :  
Association du Rallye du Vallon de Marcillac (ARVM)  
Mairie de Marcillac 12330 Marcillac Vallon.  
[www.rallyedemarcillac.fr.st](http://www.rallyedemarcillac.fr.st)

Co-présidents :	Joël ROMIGUIERE William MOLINIER
Vice-président :	Christian DELMAS
Secrétaire :	Michel POUGET
Secrétaires adjointes :	Stéphanie DELTORT Myriam TREMOUILLES
Trésorière :	Cécile LABASTRIE
Trésorières adjointes :	Dominique GARGAROS Cécile BORDES

Membres :

Christian OLIE, Christian CALMELS, Jean Claude GONZALES, André RAYNAL, Christophe BARRE, Albert MONTSERAT, Claude BEDOS, Bruno CANTALA, Claude PUECH, Serge RIGAL, Myriam BARRE, Michel MOCHALES, Nicolas THERON, Roland AYGALLENQ, Andrée PORTAL, Sylvain FOURNIE, Romain NICOLEAU, Angélique LABASTRIE, BROS René, BROS Marie Jo.

# SECRETARIAT DU RALLYE:

Jusqu'au vendredi 11 mars inclus, le secrétariat du Rallye sera à l'adresse suivante:

Mr. Michel Pouget  
11 lotissement le clos des tilleuls  
12330 ST CHRISTOPHE VALLON  
Tel: 06 78 48 84 02  
E-Mail : [michel.pouget2@libertysurf.fr](mailto:michel.pouget2@libertysurf.fr)

## SITE INTERNET:

[www.rallyedemarcillac.fr.st](http://www.rallyedemarcillac.fr.st)

## PERMANENCE DU RALLYE:

Pendant toute la durée du Rallye, la permanence sera située au PC course: Mairie de Marcillac Vallon

## TABLEAU D’AFFICHAGE OFFICIEL:

Pour les reconnaissances:

Bar « Pause Café » tour de ville – Marcillac Vallon

Durant le rallye :

Devant le PC course. – Mairie de Marcillac Vallon



## 1.1 Officiels

Commissaires sportifs :	Michel VERGNES (Président)	Licence n° 1740	ASA 0901
Membres du collège :	Claude GALBAN (Secrétaire)	Licence n° 1747	ASA 0912
	Jacques BARRIERES	Licence n° 5349	ASA 0908
	Max DECARPENTRIE	Licence n° 3433	ASA 0730
	Alain MARY	Licence n° 4611	ASA 0915
Directeur de course :	Franck DEL SANTO	Licence n° 3166	ASA 0914
Directeurs de course adjoint :	René PASCOUUAU	Licence n° 14181	ASA 0914
	Georges POUQUINE	Licence n° 20225	ASA 0728
Commissaires techniques :	Michel THERON (responsable)	Licence n° 6397	ASA 0904
	André MOMMAYOU	Licence n° 12924	ASA 0903
	Jean Marie NAGET	Licence n° 41053	ASA 0904
	Jean Claude MARTY	Licence n° 32003	ASA 0902
	Yves PERIE	Licence n° 54790	ASA 0906
	Jean Pierre ROQUES	Licence n° 178808	ASA 1722
	Jean Claude AYRAL	Licence n° 1536	ASA 1003
	Serge PEGOLOTTI	Licence n° 6047	ASA 1603
Relations concurrents :	Jean GUITARD (voiture tricolore)	Licence n° 23307	ASA 0904
	Marcel CABROL	Licence n° 14590	ASA 0910
	Bernard GALARD	Licence n° 4608	ASA 0915
Directeurs de course délégués aux ES :			
	Michel GALANT	Licence n° 113868	ASA 0915
	Jean marie SANCHEZ	Licence n° 9700	ASA 0909
Commissaires sportifs délégués aux ES :			
	Huguette LABORIE	Licence n° 2279	ASA 0907
	Marcel CONSTANS	Licence n° 7299	ASA 0906
Chargés de la publicité :	Francis HUGONET	Licence n° 4800	ASA 0901
Juges de Faits:	Philippe MARTINEZ MATEOS	Licence n° 53357	ASA 0912
	Lorella MARTINEZ MATEOS	Licence n° 57956	ASA 07 06
Médecin chef :	Dr. Thierry GUILLAUME		
Relation Presse :	Nicolas THERON (ARVM)		

A l'exception des membres du Collège de l'épreuve, tous les officiels figurant sur le règlement du Rallye sont déclarés compétents en tant que "juge de fait" pour la constatation visuelle d'infraction dont ils seraient témoins portant notamment sur : chauffe ou réglementation des pneumatiques, assistance, itinéraire du Rallye, comportement antisportif, etc. Ils devront notifier par rapport écrit leur constatation au Directeur de Course, dans les plus brefs délais.

## 1.2 Eligibilité

Le 13e Rallye du Vallon de Marcillac compte pour :

La Coupe de France des Rallyes 2011 coefficient 3

Le Championnat du Comité Régional du sport automobile Midi-Pyrénées et Martinique 2011.

Le Challenge ASA Route d'Argent 2011.

Le Challenge des commissaires du Comité Régional Midi Pyrénées 2011.

Le Challenge Patrice Truel

## 1.3 Vérifications

Les confirmations d'engagements et les heures de convocation aux vérifications administratives seront publiées le vendredi 4 mars sur le site internet du Rallye : [www.rallyedemarcillac.fr.st](http://www.rallyedemarcillac.fr.st)

Administratives: salle des fêtes de St Christophe Vallon le samedi 12 mars de 7H00 à 10H45.

Techniques: Mairie de St Christophe Vallon le samedi 12 mars de 7H15 à 11H00.

L'accueil des équipages avec leur remorque sera effectué par fléchage dans le village de St Christophe.

Les vérifications finales éventuelles pour les voitures convoquées auront lieu au :

Garage Peugeot avenue Gustave Bessière 12330 Marcillac Vallon.

Tarif horaire de la main d'œuvre : 45,00€ TTC maximum.

### Article 2: Assurances

Conforme au règlement standard FFSA

### Article 3: Concurrents et pilotes

#### 3.1 Demande d'engagement - Inscriptions

Conforme au règlement standard FFSA

3.1.5 Toute personne qui désire participer au 13e Rallye du Vallon de Marcillac doit adresser au secrétariat du Rallye :

Mr Michel Pouget

11 lotissement le clos des tilleuls

12330 SAINT CHRISTOPHE VALLON

La demande d'engagement ci-jointe dûment complétée, avant le lundi 28 Février 2011. 24H cachet de la poste faisant foi.

3.1.10 Le nombre des engagés est fixé à 120 voitures maximum.

L'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ de l'épreuve, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée.

La retenue sera :

- de 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant l'épreuve

- de 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

Une fois les vérifications débutées, l'engagement sera acquis à l'organisation.

3.1.11 Les droits d'engagement avec la publicité facultative des organisateurs sont fixés à :

- 430,00 €
- 390,00 € pour les équipages complets ASA Route d'Argent et ASA St Affrique.
- 390,00 € pour 3 engagements groupés et reçus dans le même courrier.

Ces droits seront doublés pour les concurrents n'acceptant pas la publicité facultative.

3.1.12 La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Le chèque sera fait à l'ordre de: ASSOCIATION DU RALLYE DU VALLON DE MARCILLAC (ARVM)  
Les chèques seront mis à l'encaissement le vendredi 4 mars 2011.

### 3.3 Ordre de départ

Conforme au règlement standard FFSA

Pour la 1ere étape:

Le départ sera donné dans l'ordre des numéros de compétition, le plus petit partant en tête.

Pour la 2<sup>e</sup> étape:

Le départ sera donné dans l'ordre du classement provisoire du Rallye à l'issue de la 1ere étape, pénalités routières incluses

### Article 4 : Voitures et Equipements

#### 4.3 Assistance

Conforme au règlement standard FFSA

##### 4.3.2.1 Parcs ou zones d'assistance

Il y aura 1 parc d'assistance unique pour la durée du Rallye. En dehors de ce parc, les réparations et ravitaillements seront interdits. Ce parc sera situé à St Cyprien. Seuls les véhicules possédant une plaque d'assistance seront admis dans le parc d'assistance.

Toute infraction à cette règle entraînera l'exclusion.

### Article 5 : Publicité

Conforme au règlement standard FFSA

5.1 La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

## Article 6 : Sites et Infrastructures

### 6.1 Description

Le 13e Rallye du Vallon de Marcillac représente un parcours de 306,100 km au total. Il est divisé en 2 étapes et 5 sections. Il comporte 7 épreuves spéciales, d'une longueur de 126,800 km

ES 1 et 3: Nauviale - Leguens	(12,100 km)
ES 2 et 4: St Georges	(13,800 km)
ES 5, 6 et 7: Pruines – Pont de Mouret	(25,000 km)

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe « itinéraire »

### 6.2 Reconnaissances

Conforme au règlement standard FFSA

6.2.1 Le nombre de passage en reconnaissance est limité à 3 au maximum.

6.2.2 Un autocollant avec la mention « reconnaissance » et un numéro d'ordre sera apposé en haut à droite du pare-brise (ou du pare-soleil) du véhicule de reconnaissance.

#### 6.2.5 Durée

Les reconnaissances auront lieu sur 3 jours, voir planning ci-dessous.

#### Planning des reconnaissances

Jours autorisés

Samedi 5 mars - dimanche 6 mars et vendredi 11 mars

Horaires de reconnaissances

ES1 et 3: Nauviale - Leguens :	de 8H00 à 12H00
ES 2 et 4: St Georges :	de 8H00 à 12H00
ES 5-6 et 7: Pruines – Pont de Mouret :	de 14H00 à 18H00

Toutes reconnaissances ou présences d'un concurrent, pilote et/ou copilote, en dehors des 3 jours de reconnaissances autorisés sera considéré comme fraude.

L'organisateur mettra à disposition des concurrents le désirant un DVD des reconnaissances moyennant la somme de 15€.

## Article 7 : Déroulement du Rallye

Conforme au règlement standard FFSA

### 7.2 Dispositions générales relatives aux contrôles

Conforme au règlement standard FFSA

7.2.11 Commissaire de route : chasuble jaune.  
Chef de poste : chasuble orange.

### 7.3 Contrôles de passage (C.P) - Contrôles horaires (C.H) - Exclusion

Conforme au règlement standard FFSA

7.3.13 CH 7A pointage en avance autorisé. Fin du Rallye.

### 7.7 Abandon

Un concurrent qui abandonne (sur le routier ou en ES) doit prévenir obligatoirement la Direction de course. Tout autre incident ou accident doit être signalé. Un numéro de téléphone sera réservé et un sticker signalant ce numéro sera à apposer sur une partie du tableau de bord durant toute la période du rallye.

## Article 8 : Réclamations - Appels

Conforme au règlement standard FFSA

## Article 9 : Classements

Conforme au règlement standard FFSA

## Article 10 : Prix et coupes

### Si 100 partants et +

<u>Scratch:</u>	1er scratch: 780,00 €
	2e scratch: 590,00 €
	3e scratch: 350,00 €
	4e scratch: 200,00 €
	5e scratch: 100,00 €

<u>Groupe : (X6)</u>	<u>de 1 à 6 partants</u>	<u>+ 6 partants:</u>
	1er groupe: 200,00 €	350,00 €
	2e groupe:	200,00 €
	3e groupe:	120,00 €

<u>Classe : (X18)</u>	<u>de 1 à 5 partants :</u>	<u>6 à 12 partants :</u>	<u>+12 partants :</u>
	1 <sup>er</sup> de classe : 250,00 €	390,00 €	390,00 €
	2 <sup>e</sup> de classe :	230,00 €	260,00 €
	3 <sup>e</sup> de classe :	120,00 €	160,00 €
	4 <sup>e</sup> de classe :		100,00 €

Total des prix distribuables : 22240,00 €

### Si -100 partants :

<u>Scratch:</u>	1er scratch: 780,00 €
	2e scratch: 590,00 €
	3e scratch: 350,00 €

<u>Groupe : (X6)</u>	<u>+ 6 partants:</u>
	1er groupe: 320,00 €
	2e groupe: 170,00 €
	3e groupe: 100,00 €

<u>Classe : (X18)</u>	<u>de 1 à 5 partants :</u>	<u>6 à 12 partants :</u>	<u>+12 partants :</u>
	1 <sup>er</sup> de classe : 200,00 €	390,00 €	390,00 €
	2 <sup>e</sup> de classe :	200,00 €	230,00 €
	3 <sup>e</sup> de classe :	100,00 €	140,00 €
	4 <sup>e</sup> de classe :		

### TOUS LES PRIX SONT CUMMULABLES.

Chaque prix en espèces sera accompagné d'une récompense.

Les classes A5K, A6K, A7K, A7S et A8W seront regroupées avec les classes respectives A5, A6, A7, A8.

Les chèques seront envoyés aux récipiendaires par la poste le lundi 18 avril au plus tard sauf vérifications finales en cours.

#### 10.1 Remise des prix

Conforme au règlement standard FFSA

La remise des prix aura lieu le dimanche 13 mars 2011 à partir de 16H20 sur le podium d'arrivée du Rallye.